

Amicale des pêcheurs à la mouche du sud manche

NOTRE SITE INTERNET : <http://manche.mouche.free.fr>

CONTACT : manche.mouche@free.fr

Rédigé par Eric

BREF INFO N° 30

Édition 01/10/2011
prochain 01/01/2012

ECHO DES RIVIERES

Voilà la saison de pêche terminée, le bilan n'est pas trop glorieux après un printemps sec et des niveaux très bas, l'été a plutôt été humide et froid ce qui ne nous a pas incité à parcourir les rivières. Les quelques sorties que j'ai pu faire se sont passées l'après midi avec quelques réussites notamment sur la Sienne où je me suis fait plaisir, mais ces journées ont été rares. Les coups du soir ont été franchement nuls sauf au mois de juin. 2011 pour moi n'est pas à marquer dans les annales.

ETANG APILLY

Pour ceux qui ont fréquenté notre plan d'eau, je pense qu'ils se sont bien amusés. Les truites ont été bonnes filles jusqu'au 15 juillet parfois la pêche était plus difficile car on voyait les poissons se promener mais pas moyen de déclencher une touche, mais ça fait partie de la pêche et ça forme le pêcheur

ETRANGER, IRLANDE

Hubert et Serge ont pris la direction de l'Irlande en bateau départ de Cherbourg (878€ pour 4 personnes) le 1^{er} juillet pour un séjour de 10 jours dans le comté de Mayo. Leur gîte (300€) est situé à Bohola près de Foxford où coule la célèbre rivière Moy où chaque année il est pris plus de 7500 saumons avec la possibilité de pêcher la truite et le brochet dans les lacs Conn et Cunnin, location de la barque pour 4 personnes à la journée 60€. Le tarif de la licence de pêche pour le saumon s'élève à 46€ auquel il faut ajouter en moyenne 35€ à la journée pour accéder au parcours. Pour la truite et brochet aucun permis n'est demandé aussi bien pour la rivière que pour les lacs. Bilan de ce séjour, 4 saumons pris plusieurs loupés, 4 brochets et une trentaine de truites pris dans un après midi. Prix par personne sans les licences et nourriture et sur une base de 4 pêcheurs 294,50€. Ils ont décidé d'y retourner, si cela vous intéresse contacter Hubert.



ANIMATIONS

Le club a participé au forum des associations d'Avranches le dimanche 11 septembre. De nombreuses personnes sont venues nous rencontrer et certains se sont présentés à la salle mercredi soir pour leur premier cours de montage. Nous leur souhaitons la bienvenue. Une autre équipe était à la fête des sorbiers pour le compte de la banque alimentaire ASACA qui se tenait le même jour. Là aussi les gens sont ébahis par nos montages et nous ont même demandé des boucles d'oreilles.

Je tiens à remercier André Moutier pour tous les brefs info qu'il a rédigés et que des raisons personnelles l'obligent à arrêter d'informer nos adhérents.

DATES IMPORTANTES

Nettoyage rivière : 1^{er} et 8 octobre rendez vous au café de Ponts 8h30 organiser par l'AAPPMA d'Avranches.

Sortie : Eric propose une sortie sur l'Huisne le lundi 10 octobre. Prendre contact pour plus de précision.

Soirée châtaigne : mercredi 19 octobre 19h30

Test de montage : mercredi 14 décembre

Galette des rois : Mercredi 4 janvier à 19h45

MOUCHES CELEBRES

La Tricolore et la French tricolore

Les tricolores sont des mouches montées avec trois hackles de couleurs différentes en palmer. Les premières tricolores sont apparues en 1930 créées par André Ragot à Loudéac. La French tricolore apparut quelques temps plus tard montée par le « sorcier de Vesoul » Henri Besson. Ces mouches sont des mouches d'ensemble qu'il est bon d'avoir dans sa boîte à mouches afin de pêcher la truite ainsi que le chevesne.

Montage : soie de montage à votre convenance noir ou jaune. Fixez un hackle gris soutenu à 2 mm de l'œillet puis fixez un hackle roux au premier tiers de l'hameçon.

Enroulez le hackle gris jusqu'au roux et coupez l'excédent. Fixez un hackle gris clair ou grizly au 2^{ème} tiers. Enroulez le hackle roux puis le gris clair, revenir à travers les hackles en spires espacées afin d'aérer la mouche à l'œillet. Formez votre tête plus nœud final.

Vos contacts

Eric Rébillon pdt : 02 33 68 39 22 Serge Hamon Tré : 02 33 58 60 75 Pascal Teurquety v pdt et responsable salle : 02 33 58 65 44
Honorin Ringot v pdt : 06 18 77 33 61 Fabrice Lenaour secr. 06 70 52 86 47 Christophe Perrier responsable alevinage 02 33 58 34 02